L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 29 JUILLET 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 23 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 12 mars—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES

J. Alexander vs steamboat T. P. Leathers.—No 12,610.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus offrant et dernier enchérisseur, le SAMEDI, vingt-huitième jour d'août 1891, à midi, à l'entrée principale de la douane, rue du Canal, dans cette ville, la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec le tout et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges et servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de la Ville de la Nouvelle-Orléans (connue comme Propriété Battarel) dans l'îlet No Un A, borné par les rues Delta, Front, Canal et Gravier, désigné par le No 7 du dit îlet sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer de la Ville, daté le 21 mai 1866 et déposé au bureau de W. J. Castell, ex notaire public en cette ville, lequel lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Delta, et vingt-cinq pieds de face à la rue Front, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-huit pieds et huit pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

BUREAU DU MARSHAL DES ETATS-UNIS, Nouvelle-Orléans, 29me jour de juillet 1891.

J. R. DONNALLY,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

29 juil—29—août 1 8 15 22 29

PAR LE CONSTABLE.

W. G. Tebault vs Mme M. A. Field et son mari Spencer Field.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—Nos 19,172.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. B. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 45 rue Royale entre Douane et Bienville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numéroté d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

22 juil—22 28—août 1

H. Charezius vs. Gabriel Francis.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 15,119—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Robt. H. Marr, Jr., juge de la Nouvelle Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, et agissant comme juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la vacherie du demandeur, située rue Duuré, entre les rues D'Abadie et Aubry, dans le Troisième District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq vaches laitières.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

21 juil—21 28—août 1.

Anheuser-Busch Brewing Association vs Martin Furlon.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 16,635—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. B. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, le VENDREDI, 31 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les dépendances qui s'y trouvent et les droits voies, priviléges, servitudes et avantages qui s'y attachent ou y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Gravier, Commune et Dolhonde, mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Rocheblave, cent soixante-quatorze pieds onze pouces et lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Commune, quatre-vingt dix pieds cinq pouces de profondeur sur la première ligne de côté vers la rue Gravier, de là courant trente pieds onze pouces sur une ligne parallèle avec la rue Rocheblave et courant vers la rue Gravier, de là quatre-vingt-quatre pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur une seconde ligne parallèle avec la rue Gravier et courant de là jusqu'à la rue Dolhonde à la ligne du fond, laquelle mesure soixante-un pieds et deux pouces; les dites mesures étant toutes plus ou moins et sont composées du lot No 33 et d'une partie du lot No 34, d'après un plan déposé en l'étude de Philippe Lacoste, anciennement notaire en cette ville. Étant une partie de la même propriété qui a été acquise par le dit Martin Furlong, par achat de James Thoms, par un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 21 juin 1879. Enregistré au bureau des aliénations, livre 110, folio 871.

Saisi dans l'affaire susdite intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

1 juil—1 8 15 22 29 31

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Rosalie Fos, femme décédée de Pascal Lapeyrade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,620—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pascal Lapeyrade, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 juil—29—4 7 août

Succession de Thomas Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,891—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme E. J. Carter, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

26 juil—26 31—4 août

Succession de John Spencer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,670.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Lynch et Frederick Zengel, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

24 juil—24 29—2 août

Succession de E. Camille Mire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,956—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave A. Breaux, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

25 juil—25 29—2 août

Succession de John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,270—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme Ada Henry, exécutrice testamentaire, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

25 juil—25 29—2 août

Succession de Mme John C. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 32,628.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John C. Finney, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 juil—21 26 30

MUNN & CO. PATENTS

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane,

POUR LE 28 JUILLET—CLASSE No 276

Tirage de 4 heures P. M.

39	9	28	50	76	49	3	68	12	39	67	73	52

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 28 juillet 1891—4 heures P. M.

W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les Parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 AOUT 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,		100,000
1 Lot de	50,000,		50,000
1 Lot de	25,000,		25,000
2 Lots de	10,000,		20,000
5 Lots de	5,000,		25,000
25 Lots de	1,000,		25,000
100 Lots de	500		50,000
200 Lots de	300,		60,000
500 Lots de	200,		100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500,	soit	$50,000
100 Lots de	$300,		30,000
100 Lots de	$200,		20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,		soit	$99,900
999 Lots de $100,			99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET :

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat**. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres **ORDINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres **ENREGISTRÉES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité, après chaque tirage en nombre voulu, par Express, **sans frais aucuns**.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES, la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

AVIS AUX CRÉANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,331—Division C—James C. Murray vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James C. Murray soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le SAMEDI, 25me jour de juillet 1891, à 11 heures A. M., afin que le dit pétitionnaire leur présente un état de ses affaires, la remise de sa succession, obtenir d'eux sa décharge de dette, voter pour un syndic et sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle que toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1891.
Signé : THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 juin—3 f au 25 juillet

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 33,424—Division D—H. Kern & Son vs leurs créanciers.—Ordre de Cour. Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires la raison commerciale de H. Kern & Son, composée de Henry Kern et Emile Kern, soit convoquée et tenue pardevant Abel Dreyfous, Esq., notaire, à son bureau, No 23 rue du Camp, en cette ville, le SAMEDI, 15me jour d'août 1891, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et délibérer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que John C. Wickliffe, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1891.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D., maintenant absent en congé.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 juil—3f au 15 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,441—Division D—Edward Bonnet vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Edward Bonnet soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant T. Wharton Collens, notaire, en son bureau, dans la bâtisse Morris, le LUNDI, 17me jour d'août 1891, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1891.
Signé : THOS. C. W. ELLIS,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15 juil—3 f au 17 août

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,349—Division E—E. Marquèze & Co. vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition ci-dessus enregistrée et le tableau y annexé et les affidavits accompagnant la même et la Cour étant satisfaite que les débiteurs du pétitionnaire se sont conformés avec toutes les formalités requises par la loi, la cession des biens de ladite raison sociale de E. Marquèze & Co. et de Alexis Bonnecaze est par le présent acceptée pour le bénéfice de leurs créanciers et une assemblée des créanciers de la dite raison sociale et du dit Alexis Bonnecaze est par le présent ordonnée de se réunir le 3me jour d'août 1891 pardevant James Fahey, notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à 11 heures A. M., pour obtenir un syndic; il est de plus ordonné que toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits débiteurs insolvables soient suspendues. Il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers soit autorisée et ait le pouvoir de fixer les conditions de la vente de la propriété, droits, crédits et effets des dites dettes et de déterminer si le syndic appointé par eux donnera sûreté, et cela, ou quel montant et de voter sur toutes les matières ainsi que sur la décharge des pétitionnaires, etc., qui peuvent être présentées devant eux. Il est de plus ordonné que Joseph Lombard, Esq., avocat, soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 27 juin 1891.
Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30 juin—3f au 3 août

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 33,359—John G. Grant vs ses créanciers—Ordre de Cour. Que la pétition dans cette affaire soit enregistrée : et qu'une réunion des créanciers de John G. Grant soit convoquée pardevant William F. Brewer, notaire, No 7 Commercial Place, en cette ville le LUNDI, 3me jour d'août 1891, dans le but de considérer et voter sur la demande pour un répit, et que R. H. Lea, avocat, soit nommé curateur ad hoc pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; et que, dans l'intervalle, toutes procédures contre les biens, aussi bien que contre la personne du dit John G. Grant, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1891.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
juil—3f au 3 août

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats Unis.
616 Reynès et Dauphine.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Philip Burnstein et al. Mayer Weil, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 9,769—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Levée, Chartres, Toulouse et St-Louis, désigné par le No 72 sur un plan déposé en l'étude de F. Lacoste, mesurant vingt pieds 2 pouces et demi de face sur la dite rue Levée sur cent quarante huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du terrain No 73; soixante-six sur la ligne opposée près de la rue St-Louis; de là ouvrant à angles droits, cinq pieds quatre pouces et deux lignes, et ayant une seconde profondeur de soixante quatorze pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur; et vingt-cinq pieds cinq pouces et demi de largeur à l'arrière. Ensemble avec 280 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et garanties.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions : comptant, une somme suffisante à payer la réclamation de la demanderesse, soit $1,550 avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er avril 1882; le montant du stock loan debt et la somme additionnelle de $6,200 des contributions sur les dites actions du capital, avec 8 pour cent d'intérêt sur chaque des dites 10 demandes annuelles de contributions de $620 chacune à partir de la date des demandes; les demandes ayant été faites le 1er décembre de chaque année, à partir de 1881 à 1890, inclusivement, et les frais du procès et de la vente à moi que les taxes d'Etat dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le reste de la dite hypothèque sur le stock debt non due encore mais sujette à être appelée en vertu de la charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, la somme de $21,700 et l'acquéreur assumera toutes les obligations de l'actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa charte et de ses lois; et le reste comptant s'il y en a, du prix d'adjudication.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 28—4 11 18 22 août

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur dans le sixième District.

Michael McQuade vs Wm J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,139.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Cinq certains terrains**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, bornés par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurent trente [30] pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq [105] pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; ainsi tous les droits, titres, intérêt, réclamation et demande du défendant à un morceau de terre, trente [30] pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° **Trois terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans le carré d'îlet No 20, borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel mesurant, au pied américain, selon un plan du dit carré annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 décembre 1870, chacun trente [30] pieds de façade rue Arabella, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinq [105] pieds. Le terrain 15 forme le coin des rues Arabella et Live Oak.

Le tout a été acheté par le défendeur de Mme Mary Jane Finnegan, par acte pardevant H. E. Ker, notaire, le 20 janvier 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juillet—22 29—août 5 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du local portant le numéro municipal 5 rue Carondelet.

La Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs. James McLoughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 33,272.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Commune et Canal. Lequel lot est désigné par le No 8 sur un plan de Hugh Grant ancien voyer en cette ville, en date du 11 février 1840 et mesurant conformément au dit plan, vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet par les profondeurs suivantes, à savoir : cent pieds sept pouces sur le côté du lot No 7 et cent pieds deux pouces sur le côté du lot No 9, et a une largeur de dix-huit pieds trois pouces dans le fond sur une allée de treize pieds deux pouces et quatre lignes de largeur ouvrant sur la rue Commune, en commun avec le dit lot et les autres.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de Browallo W. Taylor, acte passé pardevant Antoine Doriocourt, le 9 mai 1890.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
1er juil—1 8 15 22 29—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. George Pandelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,378—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, rue Marigny, entre Moreau et Victoire, [et l'autre rue est Mandeville,] désigné par le No 45, sur un plan du faubourg Marigny, fait par Nicholas Deferriere, et déposé en l'étude de Wm Christy, not ire, le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Marigny sur cent quarante cinq pieds de profondeur, le tout en mesure française. Ensemble avec soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties et attachées à ladite propriété.

Saisie dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaintif, soit la somme de $240, montant du prêt (stock loan) avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1883 et une autre somme de $1200 montant des contributions sur les dites actions avec 8 0/0 d'intérêt par an sur chacun des neuf appels annuels pour contributions de $120 chacun à partir du jour d'appel, l'appel étant le 1er de l'an de chaque année depuis 1881 à 1890 inclusivement et les frais et charges de l'affaire et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur, en outre, assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué, dette non encore due, mais sujette à être appelée sous la charte et les lois de la Banque, à savoir : La somme de $4,200, et l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juil—21 28—août—4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété située dans le Cinquième District.

Mutual Loan and Building Company vs. Mme Anna Alwert et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,866.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro quatre de l'îlet numéro 120, borné par les rues Market, Seguin et Evelina, conformément à un plan de A. De Armas, du 26 août 1886, annexé à un acte pardevant Wm. H. Seymour, notaire, le 10 août 1886. Le dit lot mesure trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Market, sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles, sur une largeur de trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28 août 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Premier et du Deuxième Districts.

Succession de Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,031.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 29 juin 1891, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Quatre certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, priviléges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues David, St Louis, Salomon et Conti, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, conformément à un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, le 21 avril 1856, déposé en l'étude de Philippe Lacoste, notaire. Les dits lots de terre, mesurent chacun, au pied américain, trente-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de cent deux pieds huit pouces. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Conti et David. Etant la même propriété que feu Mme Anne Smith a acquise de James Destan conformément à un acte passé pardevant Philippe Lacoste, ancien notaire, le 18 octobre 1856.

2° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Johnson et Galvez, mesurant [au pied anglais] trente-trois pieds un pouce de face à la rue Commune, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Acquis par la décédée, Mme Anne Smith, de John Ochigievich, par acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le 10 octobre 1859.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—3 8 août

VENTES PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Miro (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Dumaine et Galvez).

Victor Monier vs François F. Barthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,460—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 août 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Dumaine et Galvez, mesurant trente-deux pieds, huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de cent pieds et de face à la rue Miro, le tout plus ou moins.

Titre enregistré au Bureau de Transfert, livre 134, folio 381.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Wm G. Chamberlain vs Hebert Mouton.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 33,311.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, priviléges et servitudes qui en dépendent ou qui, en quelque sorte, lui appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet original No 28, maintenant 558, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave. Le dit lot est désigné par le No six, sur un plan de subdivision du dit îlet en trente quatre lots par A. De Armas, député voyer de la ville, daté le 4 avril 1885, et annexé pour référence et rapport à un acte de dépôt pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, daté le 15 juin 1885 et mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juil—15 22 29—août 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Lise Coulon et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,143—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le Faubourg Marigny, faisant partie du terrain No 124 sur le plan du dit faubourg, dans le carré borné par les rues Royale, anciennement Casacalvo, Espagne, Mandeville et Dauphine, anciennement Grands Hommes, faisant le coin et mesurant trente-neuf pieds, mesure française, rue Casacalvo, sur quatre-vingt quatre pieds de profondeur et de façade rue Espagne, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ensemble avec soixante-dix actions du fonds capital de la Banque des Citoyens en nantissement et attachées à la dite propriété.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions : Une somme comptant suffisant à payer la réclamation de la demanderesse, $126, montant du prêt (stock loan) avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er mai 1883 et une autre somme de $1,260 00 le montant des contributions sur les dites actions de stock, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1881 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1888 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1889, et les frais et dépenses de procédure et de vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué, dette non encore due mais sujette à être appelée sous la charte et les lois de la Banque, à savoir, la somme de $7,200, et l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13 20 27—août 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'un Dime Museum.

Mme A. E. Jamison vs. La Eugene Robinson Museum Co. of N. O. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 32,162. En vertu d'un ordre de vente, en date du 15 juillet 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 27 juillet 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

Sur les lieux, No 126 rue du Canal, tout le contenu, installations, etc., qui s'y trouvent, et connus sous le nom de

DIME MUSEUM,

consistant en cages en fer vitrées, bancs, tables, bureaux, chaises, bois de lit, matelas, berceuses, tapis, réfrigérateurs, poêle, ustensiles de cuisine, sideboard, meubles, installations de bureau, gravures, lustres, installations à gaz. Aussi—environ 359 chaises dans le théâtre, éventails électriques, lumière électrique, et nombre d'autres articles ajoutant dans l'inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juil—16 20 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés dans le Troisième District.

Alexandre Lamarque vs. Pierre Verges.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,901—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 11 et 12 de l'îlet No 114 [conformément aux livres de l'assessement îlet 113,] bornés par les rues Chartres, Royale, Flood et l'avenue Caffin. Les dits lots de terre se touchent et mesurent comme suit : Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Royale et Flood et mesure trente-quatre pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Flood, sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces et face à la rue Royale. Le lot No 12 mesure trente et un pieds de face à la rue Flood, sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20 27—août 3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson, dans l'îlet compris par les dites rues Claiborne et Feliciana.

William G. Taylor vs Mlle Margaret Topfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,688—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, priviléges, servitudes et toutes les dépendances, leur appartenant, situés dans le Faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les numéros treize, quatorze, quinze et seize de l'îlet numéro vingt-huit, borné par les rues Clouet, Claiborne (anciennement St-Avide), Feliciana et Robertson (anciennement St-Jean-Baptiste), conformément à un plan fait par J. A. Fuego, le 25 janvier 1841, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent, chacun, au pied anglais, trente un pieds de face à la rue Clouet, sur cent deux pieds dix pouces et six lignes; le lot numéro treize formant le coin des rues Clouet et Robertson.

Laquelle propriété fut acquise par la défenderesse, conformément à un acte de partage entre les héritiers de Mme Thérèse Koch, veuve en premier mariage de William Topfer, et en second mariage de Dominique Husson, exécuté pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, daté le 20 juillet 1883 (acte enregistré au bureau des transferts, livre 120 folio 365.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 juin—28—juil 6 13 20 27—août 1er

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces 60 cents.

Rue St-Pierre, 154, près Remparts.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. F. GUINAULT.

LA VACHERIE SUNNY BANK —A l'encan—

Magnifiques laitières de race Jersey.

PAR JAS. F. GUINAULT, Encanteur—Bureau : No 60 rue Bienville—JEUDI, 30 juillet 1891, il sera vendu, à midi précis à la vacherie de Maximen Fauraud, à l'encoignure des rues Madison et Green, à Carrollton, à deux îlets de l'avenue de Carrollton, pour le compte de Mlle Katie S. Lannon.

50 vaches laitières, plusieurs parmi enregistrées comme de race Jersey—Un cheval, charrette à lait, wagon à ressorts, une grande glacière, baquets, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle, une des meilleures de la ville—60 gallons de lait par jour—sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions — Jusqu'à $50 comptant, et de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

28 juil—28 29 30

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunératrice

Au coin des rues St Louis et Roman, deux corps de logis.

Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse, deux corps de logis.

Rue Perdido, entre Galvez et Johnson, cottage à distance de la rue.

Succession de Marie Coyne.

No 33,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau : 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 juillet 1891, pour le compte de la susdite succession, la propriété de valeur ci-après décrite :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse; le dit terrain est désigné par la lettre B, sur un plan de Geo. de Armas, déposé voyer de ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue **St-Louis**, sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue **Roman**, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une **maison** double en bois couverte en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les **rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse**, le dit terrain est désigné par la lettre B, sur un plan de Geo. de Armas déposé voyer de ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le terrain mesure 29 pieds 5 pouces de façade rue **Roman**, sur 64 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois couverte en ardoises, ayant deux chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville carré d'îlet No 5 rue par les rues **Perdido, Poydras, Johnson et Galvez**. Le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 31 pieds de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

ET,

En vertu du même ordre et le même jour que ci-dessus, il sera vendu sur les lieux rue Roman entre les rues St-Louis et Toulouse, à dix heures du matin, tous les meubles qui s'y trouvent.

Conditions—Pour les meubles, comptant; pour les immeubles un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale avec 8 0/0 d'intérêt à partir de la date jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles dans les actes de ce genre. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année 1891 en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente entre les mains des encanteurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 juillet—25—1 8 15 22 29 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage

dans le Cinquième District (anciennement Alger).

Succession de John Zinc.

No 33,187—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau : No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI 29 août 1891, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 juillet 1891, pour le compte de la dite succession.

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 151, borné par les rues **Madison, Homer, Jackson et Monroe**, mesurant au vant un plan de l'étude de Wm H. Seymour, en date du 9 mars 1880, 60 pieds de face à la rue Homer sur 94 pieds de profondeur, étant le totalité du lot original No 13 du dit îlet et une partie du lot No 14. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant quatre chambres, cuisine etc. etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Wm. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 juil—25 août 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Second District,

S

Avantageusement située près de la bâtisse de la Compagnie de Brasserie du Sud, coin des rues Marais et Conti.—Une bâtisse en briques à deux étages avec attic, occupée par **Frank Oberle** comme magasin d'épiceries de détail et buvette, **coin St-Louis et Marais.**—Bâtisse en briques à deux étages avec attic, No 216 rue St-Louis.—Une bâtisse en brique à deux étages à l'arrière occupée comme chantier de bois et charbon et Nos 88, 90 et 92 rue Marais.—Une bâtisse en briques à un étage, divisée en trois corps de logis.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Fred'k A. Starcken et als.

No 32,879—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division B, en date du 19 mai 1891, et signé le 25 mai 1891, et conformément aussi aux délibérations et recommandations d'une réunion de la Banque des Citoyens tenue le 1er juillet 1891, la propriété ci-après décrite, à savoir :

5 certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent se touchant tous, situés dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues **Marais, Conti, Tremé et St-Louis**, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17 sur un plan de Louis Pilié, ancien voyer de ville, annexé à un acte hypothécaire en date du 21 décembre 1875, fait pardevant Félix Grima, notaire, par Hermann Fredrick Starcken en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Le terrain No 13 formant le coin des rues **Conti et Marais** et mesure 21 pieds 8 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière, sur l'allée Starcken, 128 pieds de profondeur à la rue Tremé, sur 128 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Marais, et 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes du côté du terrain No 14.

Le No 14 est contigu au susdit terrain et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière de la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes du côté du terrain 13, et 128 pieds 8 pouces 1/3 ligne du côté du terrain 15.

Le terrain 15 touche au terrain 14 et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, même largeur à l'arrière sur la susdite **allée Starcken**, sur une profondeur de 128 pieds 8 pouces 1/3 ligne sur le côté du terrain No 14 et 128 pieds 8 pouces 6 lignes sur le côté du terrain numéro 16. Le terrain numéro 16 est contigu au terrain No 15, mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière sur la susdite **allée Starcken**, sur une profondeur de 128 pieds 8 pouces 6 lignes, sur la limite du terrain No 15, et 128 pieds 9 pouces 2 2/3 lignes sur la ligne du terrain numéro 17.

Le terrain No 17 est contigu au terrain numéro 16 mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue **Conti**, la même largeur sur la susdite **allée Starcken**, sur une profondeur de 128 pieds 9 pouces 2 2/3 lignes sur la ligne du terrain numéro 16, et 128 pieds 9 pouces 7 1/2 lignes sur la ligne vers la rue **Tremé**.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques, avec attic, formant le coin des rues **Marais et Conti**, occupée comme magasin d'épiceries et buvette par Frank Oberle, ayant dans la bâtisse principale, un magasin au rez-de-chaussée, deux chambres au second étage; une bâtisse en briques à deux étages attachée à la bâtisse principale ayant quatre chambres, verandah faisant face à la rue Marais, bâtisse en bois à l'arrière, cour briquetée, gaz partout, citerne, murs debout et tous autres débris, etc.

2° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues **Marais, Conti, St-Louis et Tremé**; les dits terrains sont désignés par les numéros 11, 12, 36, sur le plan ou devis mentionné dans le paragraphe ci-dessus, et mesurant comme suit, savoir : le terrain numéro 11, 21 pieds 3 pouces de façade rue St-Louis, même largeur à l'arrière, sur 128 pieds 8 pouces 1 1/3 lignes de profondeur, sur la limite du côté de la rue Tremé, et 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes sur la limite qui la sépare du terrain No 12.

Le terrain numéro 12 forme le coin des rues **St-Louis et Marais**, mesurant 21 pieds 8 pouces de façade rue St-Louis, sur 70 pieds de profondeur et de façade rue Marais. Le terrain numéro 36 à l'arrière du terrain No 12, mais en est séparé par un passage et mesure 21 pieds 8 pouces de façade sur l'**Allée Starcken**, ci-dessus mentionnée, dans le paragraphe Un, sur 50 pieds de profondeur et de façade rue **Marais**.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages avec attic, formant le coin des rues **St-Louis et Marais**, ayant au rez-de-chaussée un magasin, deux chambres à l'étage supérieur, attic, cuisine en briques, bâtisse attachée à la bâtisse principale avec une chambre au rez-de-chaussée, et trois chambres à l'étage supérieur, citerne, etc; aussi, une bâtisse en briques à un étage, convertie en ardoises, bâtisse divisée en trois corps de logis désignés par les numéros municipaux 88, 90, 92 rue **Marais**, ayant cinq chambres, hydrant, lieux d'aisance, etc.; aussi une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière du terrain No 11 à usage de 4 chambres, citerne, hydrant, auvent, etc., occupés comme chantier de bois et de charbon, et portant le numéro municipal 216 rue St-Louis.

Conditions—Comptant à la vente.

Les actes de ventes pardevant Thos W. Collins, notaire, (bureau, bâtisse Morris, coin Camp et Canal), aux frais des acquéreurs.

4 juil—4, 11, 18, 25—août 1, 8

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

Successions de M. et de Mme John Jacob Borkhardt.

No 31,375—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de, et conformément à un ordre de la Cour Civile de District, Division B, de l'Hon. F. D. King, juge de la paroisse d'Orléans, en date du 17 mars 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite savoir :

1° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'îlet No 219, désigné par la lettre B, sur un plan d'Edgar Pilié, d'après lequel ledit terrain "B" mesure, au pied américain, vingt-sept pieds sur une première profondeur du côté de la rue Conti, de là quatre pieds et huit pouces sur une ligne s'étendant vers la rue Bienville, qui mesure cinquante quatre pieds sur la limite la plus rapprochée de la rue Bienville.

2° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet No 219, borné par les rues Conti, Roman, Bienville et Derbigny, désigné par la lettre A, sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 5 décembre 1890 et annexé à un inventaire fait pardevant F. J. Aleix, notaire, le 6 décembre 1890 dans l'affaire de la susdite succession, ledit terrain A mesurant, au pied américain, vingt-sept pieds de façade rue Conti, sur une profondeur de cinquante-quatre pieds cinq pouces et six lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt usuel de 10 pour cent.

L'acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juin—Juil 4 11 18 25—1er août

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magnifique placement d'argent

La propriété en briques à trois étages, au coin des rues Bienville et Tremé.

Un terrain vague de valeur, rue Colombus, près de la rue Villeré.

Succession de L. H. Fernandez, décédé.

A des conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. A. Voorhies, juge de la même cour Division E, actuellement absent en congé, en date du 10 juillet 1891, dossier No 33,225, pour le compte de la succession de L. H. Fernandez, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Au coin des rues Bienville et Tremé.

1° **Trois certains terrains** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Tremé et Franklin, désignés par les Nos 1, 8 et 9 qui se touchent et mesurent comme suit

Le terrain No 1 forme le coin des rues Bienville et Tremé et mesure 26 pieds, 7 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur et façade rue Tremé de 107 pieds.

Le terrain No 8 mesure 28 pieds 5 lignes de façade rue Tremé, sur une profondeur de 19 pieds 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 9 mesure 29 pieds 7 lignes de façade rue Tremé, sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces et 7 lignes plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une maison de résidence bien bâtie agréable **en briques, à trois étages, couverte en ardoises**, occupée comme buvette et salle de billard, fabrique de cigares et résidence, avec forge à l'arrière, et capable de rapporter un loyer de $50 par mois, le tout en excellent état.

Terrain rue Colombus.

2° Un certain terrain de valeur situé dans le Troisième District de cette ville étant le terrain No 7 du carré d'îlet No 627, borné par les rues Colombus, Kerlerec, Villeré et Robertson lequel mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Colombus sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins.

Le tout et d'après des plans que l'on peut voir sur le lieu de la vente.

Conditions—Pour la propriété décrite en second lieu.

Comptant sur le lieu.

Pour la propriété premièrement décrite, un tiers comptant, et le reste à 1 et 2 ans avec 7 0/0 d'intérêt par an et tout les clauses usuelles de sécurité à partir du jour de la vente, et un dépôt de 10 0/0 sur le lieu. Les acquéreurs des deux propriétés assumeront les taxes de la courante année 1891, en sus de leurs enchères.

Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 juil—12 19 26 août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Sixième District.

Un joli cottage double à deux corps de logis

Au coin des rues Jersey et Valence, Dans une localité agréable et convenable.

Succession d'Oscar Fortier, décédé,

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District de cette paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la même Cour, Division D, actuellement absent en congé, en date du 8 juillet 1891, Dossier No 32,954, pour le compte de la succession d'Oscar Fortier, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un joli cottage double.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville étant le terrain No 11 dans le carré borné par les rues Jersey, Laurel, Cadiz et Valence, lequel mesure 27 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade rue Jersey, sur une profondeur de 110 pieds rue Valence, de 110 pieds, le tout plus ou moins, mesure américaine, d'après un plan que l'on peut voir sur le lieu de la vente.

Les améliorations consistent d'un **joli cottage double, deux corps de logis, couvert en ardoises**, ayant 3 chambres et une cuisine de chaque côté etc et donne un revenu de $40 par mois chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente et t utes les clauses usuelles de sécurité et 10 0/0 payable comptant sur le lieu. L'acquéreur assumera les taxes de la courante année 1891, en sus de son adjudication.

L'acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 juillet—12 19 26—août 2 9 15

PAR LE CURTIS REAL ESTATE BUREAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une maison de résidence bien située et désirable dans le Second District.

No 351 rue St-Philippe, dans le carré d'îlet borné par les rues Galvez, Ursulines, Miro et St-Philippe.

PAR LE CURTIS REAL ESTATE BUREAU, 65 et 67 rue Carondelet—E. Curtis, encanteur—SAMEDI, 1er août 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1891, Dossier No 2,051, dans l'affaire de la succession de Charles Delassize, décédé, à l'encan.

Un certain terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, mesurant 32 pieds de façade rue St-Philippe sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, et connu sous le numéro municipal 351 de la rue St-Philippe.

Les améliorations comprennent six chambres et cuisine avec deux chambres, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans portant 8 pour cent d'intérêt, avec les clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1891 en sus du prix d'adjudication de la propriété et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant H. J. Rhoders, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 juin—30—juil 8 15 22 29—août 1

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE EN BOIS, ARDOISÉ, No 563 rue Conti.

Succession de Jacob Hubert et Johanna Kimmele, sa femme.

No 33,249—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 25 Commercial Place—SAMEDI, 8 août, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er juillet 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, White, la Promenade Carondelet et la rue Dupré, désigné par le No 12, mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes sur la rue Conti, 106 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 11, et 107 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 13. Ensemble avec un cottage en bois couvert en ardoises, contenant six chambres, deux citernes, hangars lieux d'aisances, e o.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et privilége du vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les taxes de 1891 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

5 juil—5 11 18 25 août 1 8

Découvertes médicales.

L'état précaire de ma santé ne me permettant plus, depuis quelques années, d'exercer la médecine active, je consacre la meilleure partie de mon temps à la découverte et à la préparation de médicaments spéciaux destinés à combattre nombre de maladies chroniques malheureusement trop communes. De temps en temps je parlerai de ces médicaments spéciaux dûs à mes recherches constantes et consciencieuses; j'en ferai connaître les effets en un langage simple, à la portée de tous les lecteurs. En attendant, je dirai ici quelques mots de ma découverte récente, réellement précieuse pour la grande majorité des familles : c'est la destruction radicale du plus dégoûtant et du plus tourmentant des insectes, la punaise...... et ses œufs. Mon **Punaisicide Liquide** est infaillible pour la destruction de cette vermine quand il est intelligemment employé—et sans lésinerie.

Voici le moment où va avoir lieu l'éclosion des œufs de la punaise. Il est important de prévenir cette éclosion et de réduire ces œufs en poussière partout où ils sont comme incrustés !

C'est au No 49 de la rue Orléans que l'on continuera à trouver mon **Red Bug Killer**, ou Punaisicide, au prix de 75 sous la bouteille de 24 onces.

Toute explication nécessaire sera donnée.

26 fév— Dr. C. TESTUT

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE ATTRAYANT,

No 938 rue Magazine, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Succession de Gustave Yalets et femme.

No 32,559—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—GEORGE G. FRIEDRICHS, crieur—Bureau, 177 rue de la Commune.—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

Le joli cottage-résidence simple en bois, avec 2 étages à l'arrière, No 938 rue Magazine, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise (dans l'îlet autrement borné par la rue Constance, Sixième District de cette ville), retiré de la banquette, avec un parterre devant, jardin de côté, galerie de façade et 8 chambres; cours proprement pavées, citerne, hangars, etc. Le dit lot est désigné par le No 18 sur un plan No 79, déposé au bureau de P. G. Gottschalk, ci-devant notaire, et mesure 22 pieds de face à la rue Magazine sur 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Double ligne de chars au coin, et près du marché de la rue Nouvelle. Résidence de choix dans un charmant voisinage.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat. Police d'assurance transférée, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891, en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 p. cent du prix d'achat comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Adolph, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er juil—1 4 11 18 25—1er août

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage résidence avantageux,

No 87 rue Ste-Marie près de Chippewa.

Lots de valeur pour bâtir dans le septième district.

40 actions Fairview Planting and Shingle Manufacturing Co.

Billets à recevoir et meubles de maison.

Succession de Jean Donneys.

No 33,160 Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée :

1° **Le joli et attrayant cottage en bois recouvert en ardoises**, No 87 rue Ste-Marie, entre les rues Chippewa et Fulton (dans l'îlet autrement borné par les rues Felicité et Quatrième district de cette ville), retiré du trottoir, avec un joli parterre, quatre chambres dans le corps principal et deux autres chambres et lavoir dans la bâtisse du fond, deux citernes et un grand hangar à deux étages au fond du lot. En bon état et confortablement arrangé de façon que la propriété pourrait être facilement divisée en deux corps de logis si on le désire. Le lot mesure (mesure française) 25 pieds de face à la rue Ste-Marie, sur 114 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est désigné par le No 6, formant le coin de la rue Fulton du lot No 5 dans l'îlet No 7.

2° **Cinq (5) lots de terre** situés dans le Septième District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Général Scott, Millaudon, Walter Eaton et désignés par les Nos 6, 7, 10, 11 et 12 et mesurant comme suit : Lots Nos 6 et 7 chacun 25 pieds 8 pouces de face à la rue Millaudon sur 104 pieds de profondeur. Près du Audubon Iron Works, propriété du Parc Audubon et l'avenue St Charles. Terrain élevé et sur l'augmentation.

3° **Onze (11) lots de terre** situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet No 254, borné par les rues Washington, Cohn, Short et Burthe, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 à 24 mesurant comme suit : Lots 3 4, 5, 6, 7 8 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, les lots 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur et le lot No 24 a 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

4° **Seize (16) lots de terre**, situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet No 253, borné par les rues Adams, Burdette, Septième et Cohn, désignés par les Nos 4, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 23 et 24, et mesurant comme suit, à savoir : Lots Nos 4, 6, 7 et 8 chacun 30 pieds de face à la rue Adams, sur 120 pieds de profondeur. Lots 11 et 12 chacun 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur. Lots 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur, et les lots Nos 23 et 24 chacun 30 pieds de face à la rue Septième, sur 150 pieds de profondeur.

5° **Dix (10) lots de terre**, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 253, borné par les rues Washington Cohn, Hamilton et Burdette, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 23 et 24 et mesurant comme suit : Lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur. Lots 11 et 12 chacun 30 pieds de face à la rue Hamilton, sur 150 pieds de profondeur, et lots Nos 23 et 24 chacun 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

Ces lots de terre sont tous à quatre (4) carrés et cinquante (50) pieds de la rue Washington et à proximité de l'avenue en gravier Carrollton ou chemin couvert et présente une magnifique occasion pour spéculation. Distribution des lots et dimensions détaillées démontrées au plan sur le plan à la Bourse.

6° **Quarante (40) actions** du Fairview Planting and Shingle Manufacturing Company, Limité de la valeur au pair de $100 chacune, dont vingt actions ont été émises à Jean Donneys, représentées par le certificat No 9 daté le 2me jour de janvier 1890 et les autres vingt actions ont été émises à Joseph W. Pellsen d'après le certificat No 1 daté le 17 janvier 1889, et garanties à Donneys.

7° **Un certain billet à ordre**, daté le 24 mai 1889, pour cinquante dollars ($50), signé par Charles H. Osterberger à l'ordre de Jean Donneys et payable 60 jours après date.

Et le même jour au local No 87 Ste-Marie près de la rue Chippewa, à 10 heures A. M.

Tout étréeparmennt les meubles de maison et effets mobiliers qui s'y trouvent d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptants et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1891 au-dessus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juin—28—4 11 18 25 juillet—1 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de choix dans des propriétés foncières bien situées et d'un bon rapport.

Cottages doubles attrayants, d'un rapport constant, Nos 382 et 382 1/2 rue Annonciation, entre les rues St André et Joséphine, et le grand et beau terrain adjacent pour bâtir.

Joli cottage simple en bois, No 412 rue Annonciation.

—ET LE—

Magnifique cottage double, Nos 408 et 410 rue Annonciation, entre la rue Joséphine et l'avenue Jackson.

Le tout est avantageusement situé pour la location dans un des meilleurs quartiers de la partie inférieure du Quatrième District.

Succession de Mme Lizette Krekeler, veuve de William Krekeler.

No 31,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juin 1891, rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

1° **Le joli cottage double bien bâti**, Nos 382 et 382 1/2 rue Annonciation dans le carré borné par les rues Chippewa, St-André et Joséphine, dans le Quatrième district, retiré du trottoir, et ayant un parterre et mur en parterre, galerie de façade, 5 chambres de chaque côté, cuisine, et 2 chambres au rez-de-chaussée, citerne et hangar, etc. Et aussi le lot adjacent, bien qualifié pour une place de bâtir. Le tout ensemble mesurant 30 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Annonciation sur 126 pieds de profondeur, mais 123 pieds de profondeur d'après un plan ici décrit. Le bon site soit pour résidence ou placement un placement plus avantageux.

2° **Le terrain de choix pour bâtir**, touchant et dans le même district et îlet que la propriété premièrement ci-dessus décrite, mesurant 30 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Annonciation sur 126 pieds de profondeur mars 123 pieds de profondeur d'après un plan dressé par O. J. Morel, daté le 27 mai 1874 et déposé en le bureau d'Octave Morel, notaire en cette ville, sur lequel le dit lot et le lot ci-dessus décrit sont désignés comme lot 12 A et B et sont formés du lot No 12 du plan original de la ville de Lafayette. Un bon site soit pour résidence ou comme bon placement.

3° **L'attrayant cottage résidence double en bois**, Nos 408 et 410 rue Annonciation entre Joséphine et l'avenue Jackson (dans l'îlet autrement borné par la rue Chippewa, quatrième district de cette ville) retiré de la banquette avec jardin de façade et allées de côté, cours à l'arrière bien briquetées et contenant galeries de façade, 5 chambres, citerne et hangars de chaque côté, constamment loué et donnant un revenu de $312 par an. Le lot est de dimensions plus grandes que d'ordinaire et est désigné par la lettre A sur un plan dressé par Hunter Stewart, Esq, député-voyer de la ville, et mesure conformément en mesure américaine 35 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Annonciation sur 159 pieds 8 pouces 9 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et comprend la portion inférieure du lot No 8 sur le plan original de la ville de Lafayette, lequel dit lot No 8 mesure en mesure française 60 pieds de face à la rue Annonciation sur 149 pieds 10 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. A un îlet seulement de l'avenue Jackson; contenable aux lignes de char, églises et marchés, et toujours occupé par de bons locataires.

4° **Le joli et simple cottage en bois** No 412 rue Annonciation, dans le même district et carré d'îlet, et touchant à la propriété ci-dessus troisièmement décrite, contenant 3 chambres, citerne, hangar et une grande cour, le terrain étant large et profond, et est désigné par la lettre B sur le dit plan dressé par Hunter Stewart, député voyer de la ville, et mesure conformément 28 pieds 9 pouces de face à la rue **Annonciation** sur 159 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est compris de la portion supérieure du lot No 8 sur un plan original de la ville de Lafayette, lequel dit lot No 8 mesure en mesure française 60 pieds de face à la rue Annonciation sur 149 pieds 10 1/4 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est louée à raison de $120 par an.

Ces emplacements de propriétés de choix et sites pour bâtir sont bien situés pour résidence ou emplacement de propriétés, le voisinage étant de choix et populeux. Ceux qui cherchent des placements de première classe ne devraient pas négliger cette occasion. Voir les plans à la Bourse.

Termes et Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, polices d'assurances transférées, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 juil—8 11 18 25—août 1 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence et café dans le centre des Presses à Coton et des fortes expéditions, coin Sud Peters et St-James, connu comme "Charley's". Ensemble avec la clientèle, installations et le contenu du dit établissement de première classe, et

Un Cottage Double,

Rue Rousseau, entre Jackson et Philip.

Succession de Mme Mary Hawkins.

No 33,289—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur — Bureau : No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 août 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 13 juillet 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, savoir—

1° Le café et résidence cottage, coin nord-ouest des rues Sud Peters et St-James, dans l'îlet borné par les rues Sud Peters, St-James, Tchoupitoulas et Market. Le terrain est composé de 3 lots, Nos 3, 4et 5, qui mesurent chacun 25 pieds 6 pouces 7 1/3 lignes de face à la rue Sud Peters, sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Le lot No 5 formant le coin Sud Peters et St-James.

Ensemble avec la clientèle, comptoirs, étagères, installations et le contenu du dit café.

2° Le cottage double No 127 rue Rousseau, borné par les rues Jackson, Philip Rousseau, et Fulton. Le lot mesure 22 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Rousseau sur 158 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur.

Dans un voisinage bien amélioré au milieu de toutes les accommodations d'accès facile aux affaires et est toujours occupé par de bons locataires.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur à un et deux ans, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de garanties, les acquéreurs assumant le paiement des taxes de la courante année 1891 en sus du prix d'adjudication et devant déposer dix pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire.

15 juil—15 25—août 1 8 15

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur

Dans de jolis cottages tenus et doubles, au coin S.-E. des rues Joséphine et Chippewa.

Succession de Mme Anna Marie Dietzler, Veuve de George J. Yost.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 32,018.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile Division A, en date du 26 juin 1891 et rendu dans la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le joli cottage double en bois, à un étage, Nos 130 et 130 1/2 rue Joséphine, coin S. E. de la rue Chippewa, dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Jackson, Joséphine, Chippewa et St Thomas, ayant 5 chambres, auvent, citerne de chaque côté.

Aussi, le joli cottage simple, en bois, à l'arrière, No 258 rue Chippewa, ayant 3 chambres, auvent, citerne. Le terrain sur lequel ils s'élèvent forme le coin des rues Joséphine et Chippewa, et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Joséphine, sur une profondeur rue Chippewa de 120 pieds, 3 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan de A. G. Blanchard, député voyer de la ville, en date du 11 octobre 1871, le tout en mesure américaine, revenu au taux de $384 par an.

Ils sont situés à un îlet de la rue Jackson, au milieu d'un voisinage populeux, assurant de bons locataires en tout temps. Comme placements d'argent ou pour en faire des demeures, ils sont désirables.

Conditions—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication. Un pour cent comptant au moment de la vente sera requis.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juin—28—juil 4 11 18 25—août 1

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage double dans le Sixième District.

Nos 763 et 763 1-2 rue Constance, entre Milan et Marengo.

Heinrichs & Dannerman vs Leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 31,718.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. B. Robinson encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le joli cottage en bois à deux corps de logis Nos 763 et 763 1/2 de la rue Constance, entre Milan et Marengo borné par les rue Magazine, ayant 3 chambres de chaque côté, cuve et hangar, bonne cour dans le fond, retiré de la banquette, et gaz. La propriété est en bon ordre, ayant été bâtie il y a quelques années seulement et louée, pouvant à la porte, un côté est loué à un locataire à raison de $15 par mois, l'autre côté est occupé. Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Constance, 159 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Les taxes de 1891 seront assumées par l'acquéreur. 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant G. C. Préot, notaire.

4 juillet—4 11 18 25—1 août

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de choix rue Front, entre Thalie et Erato.

Attenant au Pacific House.

Succession de Abraham B. Reading et son épouse Margaret B. Reading.

No 32,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur—Bureau 158 rue de la Commune—Le MERCREDI, 29 juillet 1891 à midi, à la Bourse d'Encan, rotonde de l'hôtel rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, en date du 25 juin 1891, fait dans la succession de Abraham B. Reading et de son épouse Margaret B. Reading, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et dépendances lui appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Peters (anciennement Nouvelle Levée), Thalie (précédemment Benjamin) et Erato (précédemment Legett), désigné comme le lot No 12 et mesurant 24 pieds de face à la rue Front sur 106 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication. L'acte de vente sera passé, aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero, notaire, un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Quatrième District, rue Deuxième, entre Constance et Laurel—Succession de Catherine Travers, veuve de Terence Doyle.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 24,543.

PAR ONORATO & STUART.—C. D. STUART, Encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Division A, daté le 21 juillet 1891, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 5, de l'îlet No 112, borné par les rues Deuxième, Troisième, Constance et Laurel et mesure 26 pieds 8 pouces et 10 lignes de face rue Deuxième sur 111 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6, 111 pieds 3 pouces et 2 lignes le séparant du lot No 4 et 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, au pied américain.

Conditions—L'acquéreur fournira un bon papier à douze (12) mois avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt huit pour cent de la date pour le montant d'adjudication. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juil—22 23 30—août 1

PAR D. E. MORPHY.

Des terrains splendides et bien situés avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville.

No 28,972.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Edward Keens vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, à la demande de John R. Pleton, syndic nommé de l'insolvable ci-dessus, en vertu et conformément à un jugement rendu et ordre lui a été donné le 29 juin 1891 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 580, qui est borné par les rues Gasquet, Rocheblave, Canal et Dolhonde, désignés comme lots Nos 22 et 23 sur un plan de John F. Braun, voyer, en date du 23 juin 1884. Les dits lots se touchent et mesurent chaque 27 pieds 9 pouces de face rue Gasquet par une profondeur de 105 pieds 10 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles. Le lot 23 formant l'encoignure des rues Gasquet et Rocheblave.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant John J. Barnett, notaire, au frais de l'acquéreur.

7 juil—7 14 21 28—août 4 8